

Faits saillants du chapitre 3

Le risque lié aux prévisions s'est déplacé d'Énergie NB vers les abonnés	Les défis financiers sous-jacents persistent	Les coûts continuent de s'accumuler
Le recouvrement est reporté aux futurs abonnés		

CONCLUSION GÉNÉRALE :

Le cadre du compte d'écart a protégé les résultats financiers d'Énergie NB en transférant le risque lié aux prévisions aux abonnés; toutefois, les soldes reportés continuent d'augmenter, les périodes de recouvrement s'allongent et les défis financiers sous-jacents demeurent sans solution.